



SOMMAIRE

	pages
Édito Le mot du Maire	1
Informations municipales	2/3
Education Sapeurs-Pompiers	4
Vie Associative	5/6/7/8
Culture	9
Social Info CCPG	9/10
Page de la minorité	11
Vie pratique Carnet Agenda	12

| LE MOT DU MAIRE |

Après un été caniculaire, nous apprécions le retour de températures plus agréables depuis le début de ce mois qui, pour beaucoup, est synonyme de rentrée. En effet, le 1^{er} septembre, ce sont entre 170 et 180 enfants qui ont repris le chemin de l'école.

A l'heure où j'écris ces lignes, les effectifs ne sont pas encore définitifs mais demeurent stables par rapport à la rentrée 2014. Les élèves sont répartis en 7 classes sous la direction de Caroline Fereyre qui, après une année à l'école de Thoiry, a souhaité reprendre la direction vacante du groupe scolaire de St Jean. Je lui souhaite pleine réussite dans ses fonctions ainsi qu'à l'ensemble des nouvelles enseignantes et à celles qui étaient déjà en poste l'année dernière. J'espère que les relations sereines ayant contribué au bon fonctionnement de l'année scolaire 2014-2015 se poursuivront au cours de celle qui vient de débuter.

Depuis cette rentrée, sur proposition des enseignants, les horaires des cours ont été modifiés : lundi, mardi, jeudi et vendredi : matin de 8h30 à 12h, après-midi de 13h45 à 15h30 ; mercredi : 8h30 à 11h30. De ce fait, il a été décidé que les activités, pour les enfants qui le souhaitent, se feraient jusqu'à 16h30. En effet, il est plus facile, en une heure, d'organiser des animations intéressantes pour les écoliers.

Je tiens à remercier Valérie, ma première adjointe qui, grâce à l'implication du comité de pilotage installé en ce début d'année 2015, a pu œuvrer en ce sens. Merci également à Agnès Bieri d'avoir accepté la coordination de ces TAP pour cette année scolaire, elle a proposé de le faire bénévolement et de son plein gré. De même, et contrairement à ce que la minorité affirme dans sa page, je tiens à confirmer que l'exécutif du conseil municipal n'a jamais contraint qui que ce soit, puisqu'un certain nombre d'intervenants ont proposé leur collaboration de façon tout à fait gracieuse, comme cela est d'ailleurs le cas dans de nombreuses communes voisines.

Merci encore à l'ensemble des personnes bénévoles et aux prestataires qui interviendront tout au long de cette année scolaire auprès de nos jeunes. Après avoir pris des renseignements auprès d'autres communes gessiennes, l'heure de rémunération sera fixée à 40 € maximum par animateur, une participation de 2 € par jour et par enfant sera demandée aux parents.

Même si une aide annuelle de 50 € par élève nous sera attribuée par l'Etat, nous n'envisageons pas de bénéfice pour autant. Nous tiendrons une comptabilité séparée en incluant les dépenses d'achats de petits matériels nécessaires à ces activités.

suite page 2

| ÉDITO |

Suite à l'accident survenu le 15 juillet dernier sur la route de Choudans entre un cheval, sa propriétaire et un automobiliste, nous avons reçu une pétition nous demandant de mettre en place des ralentisseurs sur cette voie.

Les riverains, comme un certain nombre de Gonvillois, se plaignent de la vitesse excessive dans les rues du village.

Nous entendons cette demande, la commission voirie réfléchit pour trouver la meilleure solution pour le bien et la sécurité de tous, notamment des piétons qui empruntent les espaces qui leur sont dédiés.

De plus, un radar pédagogique mobile vient d'être installé aux abords de l'école et sera déplacé dans diverses rues du village.

Grace à celui-ci, nous espérons que les automobilistes prendront conscience de la vitesse à laquelle ils se déplacent dans Saint Jean.

Pour la sécurité des uns et des autres, nous vous rappelons qu'il convient de respecter les limitations mises en place comme dans toutes les agglomérations.

Pour mémoire, aux abords de l'école la vitesse ne doit pas excéder 30 km/h. Cette période de rentrée scolaire, de nombreux enfants circulent à nouveau à pied ou en vélo. Merci de penser à respecter cette réglementation, afin d'éviter tout accident et permettre à tous de circuler en toute quiétude dans notre village.

Après plusieurs échanges avec les services de l'administration, nous venons d'obtenir le permis de construire pour le projet de construction de 4 nouvelles classes et d'un restaurant scolaire qui servira également pour le périscolaire et les TAP. Les offres pour l'attribution des marchés de travaux pour 10 lots ont été approuvées par la majorité du conseil municipal le 17 août dernier. Pour les cinq lots restants, deux sont en attente, un dialogue compétitif est en cours pour préciser certaines prestations. En raison d'une première consultation infructueuse, trois nouvelles offres ont dû être relancées afin de trouver des prestataires.

Certes, ce projet ne sera pas opérationnel aussi tôt que nous l'avions envisagé, mais je pense qu'il est préférable d'affiner les prestations souhaitées par la commission bâtiments, et ceci avant tout démarrage de travaux. Par rapport à l'enveloppe financière définie pour la consultation du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 1M€ HT, nous étions conscients qu'après les études et les contraintes réglementaires aboutissant au programme actuel, elle serait revue à la hausse.

Toutefois, je tiens à préciser que le prévisionnel actuel, d'un montant de 1 261 519 € HT, est semblable au coût des constructions de bâtiments scolaires réalisés dans d'autres communes gessiennes. En effet il faut compter 2000 € minimum du m² pour les travaux, la surface de plancher de notre projet est de 618,20m².

La majorité du conseil municipal n'entend pas accroître plus que de besoin la dette de notre commune.

En ce qui concerne le projet proposé par la minorité, il consistait à partager le bâtiment de la bibliothèque en 2 salles de classes, mais il ne prenait pas en compte ni les besoins futurs ni ceux de la restauration scolaire.

Qu'en serait-il alors advenu de la bibliothèque qui, avec l'arrivée d'un certain nombre de bénévoles, a pris un nouvel essor et, du fait de sa proximité avec l'école, bénéficie d'une meilleure collaboration avec l'équipe enseignante.

Les travaux d'aménagement de la rue de l'église devraient débuter courant octobre au plus tard. Une rencontre sera organisée avec les riverains du chantier, dès que la date exacte de celui-ci sera connue.

Depuis 2012, nous organisons, chaque automne, une cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants. Nous convions donc toutes les personnes qui ont choisi de s'installer à St Jean depuis l'année dernière, ou qui n'ont pas pu être présentes en octobre dernier, à venir partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. Nous vous attendons le vendredi 16 octobre à 19 heures à la maison communale 201 rue du Bourg.

Avant de conclure, je tiens à renouveler aux familles qui ont été affectées par la disparition d'un être cher nos sincères condoléances.

Bel automne à tous.

Michel Brulhart

| INFORMATIONS MUNICIPALES |

Prochains conseils municipaux

Les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre à 20h en mairie.

Accueil des nouveaux habitants

Les habitants résidant à Saint Jean de Gonville depuis janvier 2014 sont attendus le **vendredi 16 octobre 2015 à 19h** à la Maison Communale, 201 rue du Bourg, pour partager ensemble le verre de l'amitié.

Cérémonie du 11 novembre

L'heure du rassemblement sera mentionnée sur les panneaux d'affichage.

Covoituragegonville

Le covoiturage, c'est économique, convivial et bon pour l'environnement. Peut-être faites-vous quotidiennement le même trajet domicile-travail, à heures fixes. D'autres personnes du village font peut-être la même chose de leur côté. Alors, si vous le souhaitez, la mairie pourrait vous mettre en relation.

Si vous êtes intéressé, envoyez un mail à l'adresse suivante : covoituragegonville@saint-jean-de-gonville.fr, en mentionnant vos horaires et votre trajet quotidien. Vous pouvez préciser également un numéro de téléphone le cas échéant. Si votre trajet correspond à celui d'une autre personne, nous vous mettrons en relation. Ensuite, la mission de la mairie s'arrête là. Vous déciderez ensemble des modalités de fonctionnement de vos trajets.

Le parking de la salle des fêtes pourrait servir, si nécessaire, de point de stationnement.

Merci pour votre participation.

Cécile Magnin

Fenêtres de l'aveut

Nous vous proposons de participer aux fenêtres de l'Aveut entre le **1^{er} et le 24 décembre**.

Nous vous invitons à venir vous inscrire en mairie avant le **16 octobre 2015**.

Elections régionales de décembre 2015

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en décembre 2015. Ils seront élus pour une durée de 6 ans. Le scrutin aura lieu les 6 et 13 décembre prochains.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Les habitants de Saint Jean qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 30 septembre afin de pouvoir participer à ce scrutin. C'est officiel notre région est désormais, Auvergne-Rhône-Alpes et Lyon a été confirmée comme capitale régionale.

Affouages 2015/2016

Les inscriptions pour les affouages auront lieu aux heures d'ouverture de la Mairie du **lundi 28 septembre au vendredi 9 octobre inclus**. (Attention : fermeture du secrétariat à 15h le vendredi).

Lors de l'attribution des parcelles qui sera le **vendredi 16 octobre à 18h**, l'ONF effectuera une petite réunion explicative sur les affouages.

Qu'est-ce que L'Affouage ?

La Commune accorde à ses habitants la possibilité de se procurer le bois nécessaire à leur chauffage domestique. Ce bois ne peut faire l'objet d'aucune revente. Cette pratique est plus ou moins importante selon les régions. Actuellement, l'affouage à St Jean de Gonville est limité à un petit nombre d'habitants. Par ailleurs, la possibilité d'avoir un lot d'affouage est souvent conditionnée au fait d'avoir un matériel lourd (4x4 + remorque, ou tracteur avec treuil etc...). L'ONF et la municipalité ont donc souhaité élargir la possibilité d'obtenir un lot d'affouage. Pour cela, au lieu de proposer un lot d'affouage constitué d'arbres debout à abattre, ébrancher, billonner, fendre, ce qui présente des risques importants notamment à l'abattage, les lots d'affouages seront proposés en bord de route, sous forme de troncs entiers. Les risques liés à l'abattage et au débardage seront assurés par des exploitants forestiers professionnels. Le prix sera ensuite fixé en fonction du coût d'exploitation constaté sur la coupe, et les lots d'affouages seront de l'ordre de 5m³ soit environ 7 à 8 stères.

Une inscription préalable devra être faite en Mairie.



Erwan Le Marrec, Unité territoriale du Pays de Gex / Agent patrimonial
46 rue du Stade / 01710 Thoiry / **04 50 42 49 74** / **06 46 13 59 27**

A quoi sert un bulletin municipal

Un bulletin municipal, tel que l'InfoGonville, permet à chaque villageois d'être tenu au courant de la vie sociale, culturelle, politique et des projets du village. Il permet à chacun de prendre connaissance, par exemple des travaux en cours de réalisation, des associations et de leurs activités, des naissances, mariages et décès, des différentes manifestations, etc. Tous les événements importants d'un village sont concentrés dans ce bulletin, dont le but principal est de mettre à disposition des habitants un aperçu de la vie de leur village d'une façon régulière. Bonne lecture !

Enquête « conditions de travail et vécu du travail »

L'Insee réalise, entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

| ÉDUCATION |

Rentrée des classes 2015-2016

L'été n'est pas encore achevé qu'il faut déjà penser à la rentrée : de nos jours, tout va toujours plus vite !

Mardi 1^{er} septembre, les rues du village se sont remplies d'écoliers aux cartables neufs et aux chaussures brillantes ! Et dire qu'il y a quelques décennies on rentrait à l'école seulement le 1^{er} octobre !

Les 172 élèves de l'école ont été répartis de la façon la plus harmonieuse possible en 7 classes : toutes en double niveaux !

Cette année encore, les horaires de l'école changent :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Matin : 8h30-12h	Matin : 8h30-11h30
Après-midi : 13h45-15h30	



Clara Gouges rejoint l'équipe enseignante et sera secondée par notre ATSEM Francine Kremer pour accueillir nos plus jeunes élèves les PS-MS.

Elodie Gagneux reste en charge de la classe des MS-GS. Elle sera assistée de notre ATSEM Charlotte Ansart.

Mélanie Valençot et Audrey Savioz auront la chance d'apprendre à lire aux élèves de CP. En effet, Mélanie Valençot reste dans l'équipe et aura sous sa responsabilité les élèves de la classe de GS-CP tandis qu'Audrey Savioz accueillera des CP-CE1. Mélanie Valençot sera assistée par Nesrin Pilard puisqu'elle a en charge des élèves de GS, encore scolarisés en maternelle. Les deux classes situées à l'étage seront toujours sous la responsabilité de Clémentine Chevallet et Carole Desbois (mardis) en CE1/CE2 et Caroline Ly en CE2/CM1.

Caroline Fereyre assurera la direction de l'école (le jeudi) et l'enseignement en classe de CM1/CM2 les lundis, mardis et mercredis. Carole Desbois enseignera en classe de CM1/CM2 les mercredis, jeudis et vendredis.

L'équipe enseignante sera renforcée par deux AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire), qui seront chargées d'aider et de suivre plus particulièrement certains élèves. Ces AVS sont attribuées aux élèves par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et leur présence permet vraiment aux enfants de progresser et d'obtenir une équité dans la réussite scolaire. Nous aurons encore la chance d'accueillir Chantal Stadler comme emploi de vie scolaire au sein de l'école. Son aide nous est vraiment précieuse en ce qui concerne l'administratif à l'école.

Bonne rentrée à tous

Caroline Fereyre

| SAPEURS-POMPIERS |



Hormis les multiples interventions pour nids d'hyménoptères, la saison estivale est aussi le moment de rassemblements plus festifs.

Les sapeurs-pompiers ont pu se réunir avec leurs anciens pour leur traditionnel

barbecue après une petite marche de mise en forme plus tôt le matin.

Quelques semaines plus tard ; la commémoration de la fête nationale du 13 juillet a permis de rassembler les Gonvillois pour des échanges dans la

bonne humeur... avec la « Bonne Humeur » toujours présente lors du défilé ; merci à eux.

Les moments de rencontre sont à apprécier... nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.

Nathalie Mesot



Société de Boules Lyonnaises

La fin de saison est proche pour les boulistes de St Jean qui ont fait parler d'eux sur l'Echo de l'Ain cette année. En effet, Karine et Christophe Petit ont brillamment défendu les couleurs du club de boules en participant aux championnats de l'Ain en doubles à Izernore. Après une très belle qualification remportée devant 20 doubles lors des éliminatoires du secteur du Pays de Gex à Divonne-les-Bains, ils ne se sont inclinés qu'en quart de finale aux championnats de l'Ain, manquant de très peu la qualification aux championnats de France à Gap. Il faut souligner aussi le très bon comportement de tous les licenciés du club lors des dif-

férentes compétitions auxquelles ils ont participé. Un encouragement tout particulier à Fred qui s'est fort bien débrouillé pour sa première saison de licencié.

Félicitations à tous et encore bravo !!!

SOIRÉE THÉÂTRE

Cette année encore la société de Boules Lyonnaises de St Jean a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle soirée théâtre le **samedi 17 octobre à 20h30** à la salle polyvalente. La troupe du « Quart d'heure Gessien » interprétera une pièce de Laurent Baffie : « les BONOBOBOS ». Trois garçons handicapés ont envie d'avoir des relations

sexuelles en cachant leur handicap respectif, d'où le nom Bonobos : singes de la sagesse. Ils usent de moyens techniques très pointus pour arriver à leur fin.

Attention une pièce à ne pas mettre entre toutes les oreilles, en effet, qui dit Laurent Baffie, dit une certaine liberté de paroles et de mots grossiers. Cependant le metteur en scène Thierry a supprimé quelques scènes osées sans pour cela nuire à la qualité de la pièce. La société de Boules espère vous voir nombreux à sa soirée !

Réservation des billets : Mr Bernard Cantin : **04 50 56 42 51** ou auprès des membres de la société. Le président

Club de l'Amitié

C'est dans une ambiance chaleureuse que le Club de l'amitié s'est réuni, le jour de la fête des Mères, pour déguster de savoureux filets de perches au Restaurant du Port à Yvoire.

Un grand merci à tous les membres, ainsi qu'aux personnes des villages voisins, pour leur participation aux diverses manifestations organisées tout au long de l'année.

N'oubliez pas notre Super Loto du **dimanche 11 octobre 2015 à 14h30** à la salle polyvalente. Venez nombreux encourager notre Club.

La Présidente **Denise Combet**

la Revue Gonvilloise

COMEDIE MUNICIPALE MUSICALE

DÎNER-SPECTACLE
Samedi 28 novembre 2015
Organisé par les Imprévisibles de Saint Jean de Gonville
Entrées adulte 20 € - enfant (-15) : 12 €
Cartes en vente auprès des membres des Imprévisibles ou au 8 à Huit
Renseignements au 06 84 91 33 92
19h30

Les Imprévisibles



La Revue Gonvilloise revient pour une 5^{ème} édition sur la scène de St Jean de Gonville le **samedi 28 novembre 2015 à 19h30**.

Avec toujours la même envie de vous divertir, de vous régaler les papilles et les yeux, et surtout l'envie de vous révéler tous les dessous de notre village tant aimé.

Cette année, le thème de cette Revue sera sur fond d'une comédie musicale, enfin dirons-nous, une comédie municipale sur un fond musical !

Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver votre soirée du **samedi 28 novembre à la salle polyvalente**. Les cartes d'entrée seront en vente dans le courant du mois d'octobre au 8 à Huit et chez les membres des Imprévisibles.

Venez nombreux pour déguster un bon repas, et partager avec nous ce moment de détente et de rigolades !

Régina Bertossi

Jeunesse

La Jeunesse Gonvilloise fait sa rentrée, et, comme chaque année, les nouveaux membres sont les bienvenus.

Si vous avez **entre 16 et 25 ans**, et que vous voulez faire partie de la Jeunesse de votre village, contactez Landry DUMAS au **06 45 71 60 64**.

La Jeunesse vous attend le **samedi 19 décembre à 21h à la salle polyvalente** pour fêter tous ensemble le bal de Noël !! A bientôt.



Landry Dumas

Foot Sud Gessien



Reprise des entrainements

Ce lundi 3 août, retour aux affaires pour les joueurs séniors du club. Après 2 mois de pause 30 joueurs se sont retrouvés pour le 1^{er} entrainement de cette nouvelle saison, conduit par la même équipe technique.

L'intersaison plutôt calme, aura vu l'arrivée de quelques joueurs : J. Marthe (Onex Sport), Kevin Ros (Challex), Esteban Riedo (Sauverny), Victor Dupont (reprise), Luke Maffei (Sauverny) et surtout l'intégration de nombreux U19 dans le groupe séniors.

Avec une pensée pour Bruno Guillaume et Ludovic Gavi, qui ont subi de grosses blessures la saison passée et qui reprendront au plus vite sur ou en dehors du

terrain, leurs places au sein du club.

Le programme bien chargé avec 3 entrainements par semaine et des matchs amicaux dès ce week-end sur le site de Péron (11h et 15h), finira par un stage à Lamoura.

La reprise officielle a eu lieu le 23 août en coupe de France sur le terrain d'Izernore, district de l'Ain

L'objectif de cette saison sera encore de figurer dans le haut du classement pour l'équipe fanion et le maintien pour notre équipe réserve qui vient de monter.

Côté jeunes, avec déjà plus de 250 licenciés à ce jour, la reprise s'est faite le 11 et 12 août pour les U15 et U17.

Ces 2 catégories riches en effectif et en

qualité pourraient être la belle surprise de fin de saison.

Pour les plus petits, ils ont repris fin août sur les sites de Thoiry et de Péron/Collonges suivant la commune de résidence.

Pour tout renseignement contacter le président : lperouchet@orange.fr

Reprise aussi pour tous les bénévoles avec la préparation des premières manifestations :

Début de préparation des chars fleuris pour les fêtes de Russin (**20 septembre**) et de la St Maurice (**25 septembre**), une grosse partie des fleurs sont cultivées par nos soins à St Jean.

Laurent Perouchet

Une école pour Ouaga

Le mois d'octobre arrive, c'est le moment pour nous d'organiser notre manifestation.

Comme l'an passé, c'est en collaboration avec l'Association Kumasansa-Enfants de Zambie que nous vous proposons notre soirée théâtrale. La troupe gessienne « Les Electrons Libres » nous invite à découvrir une pièce originale, écrite par Marie-Ange Juenet, mise en scène par Christine Bleus, le titre : **Les Seniors du Maccadam**.

Nous serons très heureux de vous accueillir le **Samedi 3 octobre 2015 à 20h30** et le **dimanche 4 à 17h**, à la salle polyvalente de St Jean de Gonville.

André Donche

Pétanque Gonvilloise



La saison se poursuit toujours dans la bonne humeur, sous un soleil radieux et une canicule exceptionnelle.

Certains mardis, nous avons vu évoluer

jusqu'à 55 joueurs (ses) et nous en sommes très satisfaits. Cela démontre que l'ambiance et la convivialité sont là. La rencontre entre les 5 Clubs du sud du Pays de Gex s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'accueil par le club de Péron a été des plus convivial, nous les en remercions.

C'est Challex qui a gagné et Saint Jean s'est classé 3^{ème}. Le 11 juillet a eu lieu un petit tournoi entre St Jean et Challex, qui l'a remporté par 22 victoires à 18, très bonne journée également.

Le samedi 5 septembre a eu lieu le

concours inter-associations Gonvilloises, les gagnants sont les suivants : 1^{ers} **La Pétanque** avec comme capitaine, Christian Perroux ; 2^{ème} **La musique** mené par Christian Camp et enfin en 3^{ème} place **Les Imprévisibles** avec Didier Nabaffa à la tête de cette équipe.

Le **19 septembre** se déroulera à **Challex** le retour du tournoi. La fin de saison est prévue le 20 octobre, selon le temps. Et pour clôturer l'année, le **dimanche 22 novembre à 14h30**, se déroulera notre loto annuel doté de nombreux et jolis lots.

Serge Bail

Kumansansa

Depuis mars 2003, date de sa création, Kumansansa - Enfants de Zambie apporte son soutien aux orphelins et enfants vulnérables de Zambie. Voici un aperçu de nos récentes réalisations.

Lors de notre voyage en Zambie en décembre 2014, nous avons pu visiter les structures que nous soutenons mais aussi de nouveaux endroits que nous pourrions soutenir. Suite à ces visites, Kumansansa a décidé de prendre en charge la construction de 3 salles de classe dans une zone rurale de l'est du pays. Le manque de pluie sur une longue période en 2013 a eu un effet dévastateur sur une petite école de la région de Nsefu dans l'est du pays. En effet, en raison de cette sécheresse exceptionnelle, de nombreuses fissures ont rendu cette école partiellement inutilisable car trop dangereuse. Certains murs de l'école ont été détruits par mesure de sécurité, et l'ancienne école en toit de paille a repris du ser-

vice pour les 320 enfants du secteur. La construction de la nouvelle école a commencé il y a quelques semaines, sur un terrain plus stable donné par le chef du village à environ 1 km de l'école actuelle.



bloc de 3 classes

Dans la communauté de Tikondane, dans la petite ville de Katete, nous finançons, depuis juillet 2014, un enseignement différent : un apprentissage, alliant des matières classiques à des formations plus pratiques liées à l'agriculture et l'élevage. Nous prenons en charge le salaire de 7 professeurs et tous les moyens nécessaires à cet enseignement, tels que les semences, engrais naturels, pigeons, poulets, lapins, toilettes écologiques, fours en terre cuite, insecticide biologique, etc. Cet ensei-

gnement doit permettre de sortir ces élèves et leurs familles de la pauvreté, en leur permettant d'apprendre et de mettre en pratique des activités génératrices de revenus. Nous allons suivre de près les résultats de cette première année pour en mesurer l'impact sur les différentes familles concernées.

Nous continuons également de payer les études d'un groupe de jeunes lycéens dont les résultats sont prometteurs.

Vous trouverez plus d'information sur nos projets passés ou en cours de réalisation, sur le site web :

<http://kumansansa.org/>

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous vous invitons à nous rencontrer les **3 et 4 octobre 2015**, lors des représentations théâtrales que nous co-organisons avec l'association Une école pour Ouaga.

contact@kumansansa.org

Stephane Casenove

Handiraid

L'association « Handiraid sapeurs-pompiers » remercie vivement la Jeunesse Gonvilloise ainsi que l'Amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation du vide grenier au mois de juin dernier. Un don de plus de 3000 € a pu être réalisé grâce aux associations organisatrices, aux commerçants ainsi qu'aux villageois et autres personnes qui ont réussi à braver les greniers pour acheminer le stand.

La collecte des bouchons plastique et des cartouches d'imprimante est toujours d'actualité tout au long de l'année chez Nathalie Mesot au 97 Le Clos Saint Jean.

Nathalie Mesot



Société de Chasse

Le chasseur

Hormis la période de chasse où celui-ci tue les animaux sous couvert d'une régulation maîtrisée par la Fédération des Chasseurs de l'Ain et du Préfet, le chasseur s'investit tout au long de l'année.

Durant la trêve de février à septembre ; celui-ci doit accomplir de multiples actions en faveur des animaux, des agriculteurs et des habitants de notre village.

En effet, des chasseurs des deux équipes se mobilisent régulièrement chaque semaine afin d'apporter de la nourriture et de l'eau aux animaux en montagne, et plus particulièrement pendant la canicule ; cela a pour but d'éviter que ces bêtes viennent faire de nombreux dégâts dans les cultures du Pays de Gex.

Les habitants sont parfois victimes de certains nuisibles : les corbeaux, les renards, les fouines etc. Il est important de savoir que sous certaines conditions (demande à la Préfecture avec respect des dates) les chasseurs de Saint Jean de Gonville peuvent intervenir. Cette année, face aux corvidés, plusieurs centaines de corbeaux ont été éliminés... mais il en reste encore énormément pour redonner une certaine tranquillité aux habitants et aux agriculteurs.

La Société de chasse compte également des piégeurs et un garde-chasse, qui, à votre demande, peuvent intervenir pour éliminer des fouines qui occasionnent bien des dégâts sur les véhicules. **Contacteur Daniel Roux : 04 50 59 11 88.**

suite page 8

Nous vous rappelons que cette année l'ouverture se fera en montagne et en plaine **le dimanche 13 septembre 2015 de 8h à 19h jusqu'au 24 octobre 2015 inclus**, et à compter du **25 octobre 2015 jusqu'au 28 février 2016 de 8h à 17h**.

La chasse sera ouverte :

- tous les **lundis** et **mercredis** : aux oiseaux de passage (selon les dates de fermeture).
- Les **jeudis**, **samedis** et **dimanches** : aux gros et petits gibiers (selon les dates de fermeture).

Les mardis et vendredis resteront fermés pour toutes les formes de chasses.

Nous vous souhaitons un bon automne.

Daniel Roux

Villégiature auvergnate pour la chasse

C'est en Auvergne que la société de chasse Gonvilloise invitait, les 4 et 5 juillet 2015, ses adhérents, leurs épouses, ses sympathisants et amis. Une belle occasion de découvrir le fromage de Saint Nectaire, les mystères de Farges, Clermont-



Ferrand et sa cathédrale, ainsi que la montée en train à crémaillère électrique au pied du Puy de Dôme. Bonnes tables et petites balades sur les crêtes ont ponctué pendant deux jours la découverte de paysages magnifiques, par un temps splendide. A l'issue d'un convivial retour en chansons, avec un excellent chauffeur, Alain.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain. **Le président, Albert Combet**

La Bonne Humeur

La canicule terminée, voici venir la saison 2015-2016 avec la reprise des répétitions pour les orchestres juniors et seniors, et celle des cours de formation musicale pour nos élèves. Dans l'encart, les coordonnées d'Emmanuelle qui fait le lien entre notre société et l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex, centre de formation auquel nous adhérons.

Petit retour sur la fin saison. Comme chaque année, la vente des photos dans nos deux communes a connu son succès habituel, et nos élèves pourront encore bénéficier des fonds recueillis, soulageant ainsi la facture « Ecole de Musique ». Nos sincères remerciements à nos généreux donateurs. Les concerts clôturant chaque soirée consacrée à la vente ont connu des fortunes diverses quant aux conditions météo : vent, averses, et trombes d'eau pour arroser les 50 ans de notre trésorier, qui méritait vraiment mieux.

Côté examens de fin de cycle, nous avons connu un bon cru, avec une mention particulière pour Kasper Vollenberg qui décroche le Certificat Régional d'Etudes Musicales, dans les deux disciplines (Cor et Formation Musicale) et Alexandre Laure (Cor).

Et pour les musiciens de la Bonne Humeur, 45 présents, avec un tout

nouveau programme d'animation à la fête de l'Oiseau de Saint Genis Pouilly qui inaugurerait un défilé au parcours inédit. Le 20, aubades en plein air pour marquer la Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes à Logras. Pour suivre, nos amis de Crozet-Chevry faisaient un audacieux pari pour l'organisation du 88^{ème} Festival des Musiques du Pays de Gex : faire jouer les musiciens au Fierney, au pied des remontées mécaniques. C'est ainsi que les benches de Crozet, habituées aux skis et VTT ont vu arriver trompettes, contrebasses, trombones... pour 20 mn de montée et les génisses en estive, les oreilles en mode parabole, ont apprécié les pièces jouées par les 11 groupes présents. Pari réussi pour la société Musicale de Michel Jacquemier, puisque une timide pluie qui tentait une incursion sur le coup de midi a rebroussé chemin sur les sommets, face à la détermination des organisateurs, ne perturbant en rien une ambiance bon enfant.

La soirée du 26 juin restera dans nos souvenirs, avec les 2 orchestres accueillis chez Michel Dalattre et Maria à Feigères. Je ne sais pas si nos prestations musicales ont été à la hauteur de la qualité du buffet préparé par les maîtres des lieux. Ce fut un moment de convivialité inoubliable. Encore félicitations et remerciements sincères à Michel et Maria.

C'est à la vogue de Saint Jean que nous terminions juin et, fête nationale oblige, nous assurions la partie musicale et officielle aux cérémonies célébrées le 13 à Saint Jean et le 14 à Péron, où les musiciens étaient plus nombreux que le public...

Encore une nouveauté pour la fête nationale suisse, pour marquer le bicentenaire de son rattachement à la confédération, les organisateurs ont planté le décor de la manifestation au château de Penthe à Chambézy. Et c'est sous la direction de Jean Michel Sallet que la Bonne Humeur a interprété Cantique Suisse et Prière Patriotique, la partie chant étant assurée par un public très appliqué (enfin je suppose...). Et oui, notre directrice et sa petite famille terminaient des vacances bien méritées au Portugal, où, paraît-il, la canicule était aux abonnés absents.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St Jean de G.
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

**Ecole de Musique
Intercommunale du Pays de Gex**

Contact pour Péron - St Jean de G.
Laure Emmanuelle 04 50 56 07 87
emmanuelle.laure01@gmail.com



| CULTURE |

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de Gonville - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



Du nouveau à la bibliothèque

Dans le projet « *lieux de vie* » la partie enfants a été agrandie et offre maintenant du mobilier confortable, modulable et coloré adapté aux petits et aux grands. Les espaces *Bout'chou* et *Graine de lecture* sont installés, les collections étoffées. Les petits héros Max et Lili, Tom Tom et Nana mais aussi Picsou, Lucy poids de plume et beaucoup d'autres attendent les jeunes lecteurs et leurs parents. Depuis début juillet, la bibliothèque

met environ 300 nouveaux documents à la disposition des jeunes et des adultes. Nous tenons compte des goûts qui évoluent et proposons aussi des reportages en photos (6 mois - Le Business de la Terre), en bandes dessinées (Guy Deslisle Birmanie, Pyong Yang) ainsi que des romans graphiques.

La sympathique exposition rétrospective « *Classes et objets d'autrefois* » a eu lieu du 22 au 25 juin.

En outre, nous avons accueilli dans nos locaux, les Ambassadeurs de l'Alliance Globale contre la Mutilation Génitale Féminine (voir le site : **Global Alliance**

FGM). Un clip d'information y a été tourné et sera diffusé mondialement.

Rappel de nos horaires pendant l'année scolaire :

Mardi 15h30 - 17h00*

Mercredi 16h30 - 18h00

Jeudi 15h30 - 17h00*

Samedi 10h30 - 12h00

*sauf vacances scolaires

N'oubliez pas de consulter notre blog :

<http://biblisaintjean.eklablog.com>

Pour nous contacter : bibliotheque-saint-jean-gonville@orange.fr

Alice Thorndahl

Théâtre les 50

GATO BRASILEIRO EN CONCERT

Samedi 10 octobre à 20h30

et dimanche 11 octobre 2015 à 17h

GATO BRASILEIRO apporte un vent frais sur la musique brésilienne et vous fait découvrir des airs de bossa, samba funk et soft groove revisités avec finesse ainsi que des compositions personnelles.

Avec Irina LOPERIOL (chant, basse), Francis HAUARIKI (guitare et back vocals), Danielle MOTA (guitare, back vocals), Mathieu LASSON (percussionniste) et de Cédric VEILLARD (batterie)

Chaque concert de GATO BRASILEIRO est un moment unique avec des sons extraordinaires qui font vibrer le public !

COSTANZA SOLARI

ET SES MARIONNETTES

Dimanche 15 novembre 15h et 17h

Dès 3 ans. Durée : 40 minutes

Oui. Garder une âme d'enfant c'est sentir que l'onde des chocs premiers perdure et que tous les pourquoi qui nous ont tant étonnés sont toujours là, sans réponse. Et nous n'en voulons pas. Surtout pas de réponse.

JEAN-PHILIPPE AUDOLI

SONATES ET PARTITAS DE JS BACH

Samedi 28 novembre 2015 à 20h30

et dimanche 29 novembre 2015 à 17h

Jean-Philippe Audoli est un virtuose international du violon, il joue dans plus d'une quarantaine de pays dont très régulièrement aux Etats Unis, en Chine, au Canada, au Japon et au Royaume Uni. Les sonates et partitas de Bach sont parmi les œuvres pour violon, les plus belles du répertoire.

Renseignements et réservations sur le site : www.theatreles50.fr

Mail : contact@theatreles50.fr

Le théâtre Les 50 propose des bons cadeaux pour vos proches, ouvrant droit aux spectacles de leurs choix.

Hermine Lamy, Présidente

| SOCIAL |

ADAPEI

Le foyer « Pré la Tour » de St Jean de Gonville fonctionne en continu depuis 15 ans. Il n'y a pas de jour de fermeture pour permettre aux résidents de vivre à leur rythme (départ en vacances, retour en famille...). Les 40 chambres sont occupées par des résidents âgés de 20 à 70 ans, et à 60 % par des résidents originaires du pays de Gex et du bassin Bellegardien. Chaque jour permet d'organiser des sorties, des activités, des loisirs et des soins médicaux ou paramédicaux.

L'Opération brioches de l'ADAPEI de l'Ain a permis, avec la participation de la jeunesse Gonvilloise et du Conseil d'Administration, le financement d'un « fauteuil ski », activité que les résidents pratiquent régulièrement à la station des Monts Jura, au col de la Faucille. Cette année nous sollicitons une subvention de « l'Opération Brioches » pour finaliser la mise en place d'une salle sensorielle « snoezelen » qui fera briller les yeux de la plupart des résidents.



Mr Genevrier, directeur

Prochaines actions du CLIC :

- **lundi 21 septembre à 14h30** : conférence sur la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer à la **salle des fêtes de Farges** - place Soudrine Airans. Présentation de la consultation mémoire du Centre Hospitalier Annecy Genevois.
 - **samedi 10 octobre de 14h à 17h à Segny** : forum « bien vieillir dans le Pays de Gex : accompagner un proche en perte d'autonomie » espace de Vaise - 1005 Route Blanche. Familles, élus, bénévoles, professionnels, etc. venez-vous renseigner sur les dispositifs existants pour faire face à la perte d'autonomie.
 - **jeudi 19 novembre à 14h30** : conférence "rhumatismes et arthrose" animée par un rhumatologue à la maison des sociétés à Péron - 219 Route de Péron (sous réserve).
 - **lundi 7 décembre à 14h30** : échanges avec Mme Reybard, psychologue sur le thème « la retraite, le temps d'une (re)création? ». (lieu à définir)
- Le programme complet est disponible sur le site de la CCPG

à l'adresse suivante :

<http://www.cc-pays-de-gex.fr/nos-conferences.html>

Le CLIC met à disposition ses locaux pour le groupement Atouts Prévention des caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, ...) en partenariat avec l'IREPS et Siel Bleu : « Alimentation et Activité Physique » qui propose 5 ateliers gratuits d'1h30 afin de promouvoir une alimentation équilibrée et une pratique d'activité physique. Ces séances se dérouleront **du jeudi 17 septembre au jeudi 15 octobre, de 10h30 à 12h, dans la salle de réunion du CLIC :**

29 Rue Saint Maurice
Les Terrasses de Chevry, Bât. D
01170 CHEVRY
04 50 41 04 04

Si vous êtes bénéficiaire de l'une de ses caisses, et que vous êtes intéressé(e) pour participer à cette action, merci de contacter M. SAUTHIER au **06 69 43 63 65**

La Croix-Rouge de Prévessin-Moëns

Grâce à ses bénévoles, les activités se poursuivent dans les domaines suivants :

- La Vestiboutique (sur les deux sites de Prévessin et de Versonnex), permettant au public d'acheter des vêtements, chaussures, linge de maison,...
- L'épicerie sociale à laquelle peuvent s'inscrire les personnes désignées par les travailleurs sociaux et qui distribue également des colis d'urgence.
- L'épicerie sur roues, qui propose aux personnes ne pouvant se déplacer un ravitaillement hebdomadaire.
- L'activité secourisme qui effectue des postes de secours sur demande.
- Le pôle formation qui dispense des formations aux premiers secours niveau 1 (PSC1), initiation aux premiers secours (IPS).

La Croix-Rouge de Prévessin-Moëns

Unité locale Pays de Gex / 453 Route du Nant / 01280 Prévessin-Moëns / Ul.pays-de-gex@croix-rouge.fr

Opération brioches

Nous vous rappelons que le CCAS de St Jean participera à cette opération. Vous pourrez acheter les brioches dès **15h45 à la sortie de l'école le vendredi 9 octobre**. Le **samedi 10 octobre dès 8h**, vous les retrouverez **devant la boulangerie** (les brioches sont faites par le boulanger) et **le 8 à Huit**. Le porte à porte se fera dans les hameaux de St Jean : **Choudans, Mornex et Sous-St Jean**. La vente sera assurée par des bénévoles, merci de leur réserver bon accueil !

| INFOS CCPG |

Déclaration Rucher

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche est obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires, il est donc indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.



Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

- Par internet sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, Les Soudanières, 01250 Ceyzériat.

Merci pour les abeilles !

Florian Morel, nouvel élu de la minorité



Mejda Malbranque, élue de la minorité, a quitté la région et a donné sa démission du conseil municipal.

Nous nous souviendrons de ces riches années de compagnonnage pour construire une alternative politique à Saint Jean de Gonville. Nous suivrons son parcours et resterons en contact avec elle.

Florian Morel est le nouvel élu de la liste minoritaire. Il a 41 ans, est père de trois enfants. Ingénieur diplômé du département informatique de l'INSA de Lyon, il est responsable de service informatique dans le secteur bancaire. Il est délégué des parents d'élèves de l'école de Saint Jean de Gonville.

Temps d'activités périscolaires : c'est parti

Nous avons travaillé depuis notre élection avec l'association Les Cupules à convaincre de l'utilité de la réforme sur les rythmes scolaires. Nous rappelons qu'un des votes fondateurs de la majorité municipale actuelle a été de refuser la mise en application de la loi. Cette rentrée scolaire verra, enfin, la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP). Stéphane Mérandet et Johan Vernaton ont été les artisans de ce chantier. Nous avons participé à l'ensemble des réunions préparatoires. La coordination a été confiée depuis juin à l'efficace Agnès Bieri-Ors.

Les offres, venues pour une grande part d'habitants, d'enseignants ou d'associations de Saint Jean de Gonville, sont diversifiées et de qualité. Le conseil municipal du 6 juillet 2015 a voté une facturation horaire maximum de 40 € par animateur (charges et taxes comprises). Nous approuvons cette mesure. Il est à noter que l'exécutif de la commune, sûrement poussé par un excellent sentiment d'économie sur le sujet (nous verrons que ce n'est pas le cas quand il s'agit d'investissement), a insisté pour que les animateurs proposent leurs services et

travaillent bénévolement. A contrario la commune demande une participation aux parents de 2 € par heure et par enfant et reçoit une aide de l'état à travers la CAF de 0,50 € par heure et par enfant.

La municipalité se réserverait-elle le droit de faire des bénéfices sur certaines prestations des TAP ? Ceci est une question légale ou de déontologie à se poser et que nous posons. Par mesure d'équité, il nous paraîtrait justifié que nous proposons une rémunération horaire minimum (à définir) correspondant peu ou prou aux aides extérieures et à la participation des parents, le tout dans le respect des différentes conventions collectives auxquelles sont rattachés les animateurs.

Rappelons que lorsque l'Etat vote une nouvelle compétence à une collectivité, cette compétence entre ipso facto dans le budget communal payé par nos impôts.

Le nouveau bâtiment de l'école en 2015 2016 ? Le budget grimpe...



Le terrain du nouveau bâtiment de l'école attend le premier coup de pioche, photo du 10 août 2015.

Le maire nous avait promis, promesse réitérée, l'ouverture de l'école début 2015 ou, au plus tard, en septembre 2015. Est-ce du à un manque d'expérience ? Nous ne le pensons pas. En 14 ans à la tête d'une mairie, on acquiert un bon sens du tempo des appels d'offres et des méandres administratifs. Etait-ce une dissimulation délibérée ?

Nous ne pouvons le croire. Un rêve, peut-être. En juin 2014, lors de l'étude du dossier, nous avons donné notre analyse au conseil municipal : l'école n'ouvrirait qu'à la rentrée 2016 (au plus tôt) et le coût serait au minimum

de 20% plus cher qu'annoncé. Nous avons proposé de réaliser une étude alternative incluant le bâtiment de la bibliothèque. Cette étude n'a pas retenu l'attention du conseil.

En l'état actuel du dossier et de l'avancement des travaux (voir photo jointe), l'école ouvrira au mieux à la rentrée 2016 et l'estimation initiale de 1 000 000 € HT est passée à 1 261 519 € HT (+ 26%). Vous ajoutez les honoraires du cabinet d'architecte qui se montent à 98 966,17 € HT. Le prévisionnel à ce jour est de 1 360 485,10 € HT. Nous sommes donc très loin des chiffres annoncés par l'exécutif. Malgré les subventions du département et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux la dette de la commune va à nouveau augmenter. Nous allons bientôt rejoindre le peloton de tête des villes dont l'encours de la dette par habitant est le plus élevé de France.

Pour une salle du conseil municipal accessible à tous

Notre première demande lors du conseil municipal d'avril 2014 suivant les élections concernait l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la salle du conseil municipal. Il nous fut répondu qu'aucun élu n'avait de handicap à ce jour et que le changement de lieu ne s'imposait pas, sauf si par mésaventure, dans le futur, l'un d'entre eux « se cassait une jambe ».

Nous réitérons dans ces lignes notre demande. Il ne s'agit pas de définir le handicap passager ou permanent des élus, mais de tenir un conseil municipal ouvert à toute la communauté dans des conditions d'accessibilité respectant chacun de ses membres. La salle communale Temnomerov est accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous, élus et habitants, pourraient assister, s'ils le désirent, aux prochains conseils municipaux, et nous respecterions la loi de 2005 !

Frédéric Desbordes et Florian Morel

Conseillers municipaux

Retrouvez nos articles, nos débats et nos projets sur le site de l'association : www.lescupules.fr

| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 13h30/17h
Mercredi 8h30/12h - Fermé au public
Jeudi 8h30/12h - Fermé au public
Vendredi NON STOP DE 8h30 à 15h
Permanence du Maire et des Adjointes tous
les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : 04 50 56 32 74

HORAIRES DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (mars à octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h30/18h
Samedi : 8h30/18h
Dimanche : 9h/12h

Horaires d'hiver (novembre à février)

Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h30/17h
Samedi : 8h30/17h
Dimanche : 9h/12h

ATTENTION :

Fermeture des portails 5 minutes avant la
fermeture en semaine, et 10 minutes avant
les samedis et dimanche. Ces déchèteries
sont fermées tous les jours fériés.

Allo Encombrants 04 50 20 65 86

GARDES DE PHARMACIES

Il n'y a plus de calendrier des pharmacies
de garde dans le département. Désormais,
pour connaître les pharmacies de garde, il
faut composer le 3237.



Pour une prochaine parution en décembre 2015, merci de nous faire parvenir vos articles
au plus tard le 15 novembre (date de bouclage) - infogonville@saint-jean-de-gonville.fr

| CARNET |

NAISSANCES

Raphaël, Vincent, David, Santiano
WILMOTTE

né le 25.08.2015 à St Julien en Genevois
Parents : Clémence et Gaëtan WILMOTTE
domiciliés au 139 lot. Les Violettes



MARIAGES

Mr **Christophe, Daniel** PRODON et
Mme **Marielle** DAVAT, le 5 septembre
2015

DÉCÈS

Mr **Georges, Ernest** GALLOPIN, dé-
cédé le 7 juin 2015 à Bernex (Suisse)

Mr **François, Xavier, Joseph, Louis,**
Ignace ALLIOD, décédé le 10 juin
2015 à Genève (Suisse)

Mr **Jacques, Francis** SIQUIER, décédé
le 19 juin 2015 à Saint Julien en Gene-
vois (Haute Savoie)

Mr **Raymond, Félix** STORA, décédé le
20 juillet 2015 à Saint Julien en Gene-
vois (Haute Savoie)

| AGENDA |

OCTOBRE 2015

Samedi 3

et dimanche 4 octobre

Une école pour OUAGA et
KUMANSANSA : Soirée théâtre

Dimanche 11 octobre

Club Amitié : Loto

Samedi 17 octobre

Boules : Soirée Théâtre

NOVEMBRE 2015

Dimanche 22 novembre

Pétanque : Loto

Samedi 28 novembre

Les Imprévisibles : Revue

DECEMBRE 2015

Samedi 5 décembre

Sou des Ecoles : Marché de Noël

Dimanche 13 décembre

La bonne humeur : Concert

Samedi 19 décembre

Jeunesse : Bal